

Licence Sciences du langage

Professorat des écoles - lettres et langues

Présentation

La licence mention Sciences du langage (SDL) se décline en trois parcours : (i) Sciences du langage, (ii) Écritures professionnelles : médias, langue et création et (iii) Professorat des écoles - lettres et langues.

Les sciences du langage s'adressent aux étudiants qui s'intéressent à l'analyse des langues. Elles constituent une discipline scientifique qui cherche à décrire et à expliquer le fonctionnement du langage et des langues selon différentes perspectives : les propriétés, l'origine, l'acquisition, l'évolution, la comparaison et l'utilisation par différentes catégories d'usagers, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. Elles s'appuient sur des méthodes d'investigation objectives. Le Parcours Sciences du langage s'organise autour de deux disciplines fondamentales : la linguistique française et générale, la phonétique articulatoire et expérimentale. Autour d'elles se structurent d'une part des disciplines complémentaires indispensables (langue vivante étrangère, méthodologie, compétences numériques, compétences langagières), et d'autre part des enseignements d'ouverture, propres à la Faculté des Lettres (littérature française et comparée, littératures et civilisations de l'Antiquité) ou proposés à l'intérieur du domaine « Arts Lettres Langues ». Ce Parcours vise à doter l'étudiant d'une solide culture générale et des outils nécessaires à la compréhension, l'analyse et la pratique de discours écrits et oraux, littéraires et de tout autre type.

Le parcours Écritures professionnelles : médias, langue et création offre une spécialisation dans le domaine des écrits professionnels et a pour vocation d'ouvrir des perspectives professionnelles dans les métiers de la rédaction : écrits professionnels (administratif, journalistique, web, d'entreprise, etc.) et écrits créatifs. Une grande part des enseignements de spécialité est assurée par des intervenants extérieurs à la Faculté des Lettres, experts de différents types d'écriture, permettant ainsi aux étudiants de découvrir des métiers et des pratiques professionnelles, ainsi que de participer à la construction de leur réseau professionnel, notamment dans le cadre du stage obligatoire (140 heures minimum) qui se déroule au semestre 4.

Le Parcours Professorat des écoles : lettres et langues offre une formation pluridisciplinaire aux étudiants qui se destinent au professorat des écoles. Une grande importance y est donnée d'une part à l'étude de la langue française, des genres littéraires et des langues étrangères, et d'autre part aux différentes disciplines enseignées à l'école (mathématiques, histoire-géographie, sciences et technologies, EPS, ...). Par ailleurs, une grande place est donnée aux mises en situation professionnelles et aux sciences de l'éducation.

Objectifs

À travers son caractère pluridisciplinaire et professionnalisant, la formation au *Professorat des écoles - Lettres et langues* dispense des connaissances et des compétences approfondies dans le domaine du langage, de la langue française et des langues vivantes. Elle vise d'une part à doter l'étudiant-e d'une solide culture générale et des outils nécessaires à la compréhension, l'analyse et la pratique des discours écrits et oraux, et d'autre part à le mettre en situation de compléter ou mettre à niveau ses représentations et ses connaissances des disciplines scolaires.

Les compétences générales à acquérir et à développer au cours de la formation sont les suivantes :

- Comprendre le fonctionnement du langage et des langues étudiées
- Analyser les usages de la langue à travers les conditions de sa production
- Analyser et interpréter des données, de manière critique, scientifique et méthodique
- Appréhender les savoirs à enseigner et pour enseigner
- Développer son projet personnel et professionnel en exploitant les apports de la formation
- Utiliser les outils numériques de manière efficace et éthique

Composante	• Faculté des lettres
Langues d'enseignement	• Français
Niveau d'entrée	Baccalauréat (ou équivalent)
Durée	3 ans
ECTS	180
Volume global d'heures	1900
Formation à distance	Non, uniquement en présentiel
Régime d'études	• FI (Formation initiale) • FC (Formation continue)
Niveau RNCP	Niveau 6
RNCP	• RNCP38692 : Licence Sciences du langage
Disciplines	• Sciences du langage • Littératures comparées • Cultures et langues régionales • Langue et littérature française • Études germaniques et scandinaves
Taux de réussite	En raison de la nouveauté de la formation, les taux de réussite ne sont pas encore disponibles.
Campus	• Campus Esplanade • Campus Meinau
Secteurs d'activité	• Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles • Recherche-développement en sciences humaines et sociales
Code ROME	• Enseignement des écoles • Enseignement supérieur • Journalisme et information média • Gestion de l'information et de la documentation
Stage	Obligatoire
Stage à l'étranger	Non prévu
Alternance	Non

Aménagements pour les publics ayant un profil spécifique

Les Règles générales des licences et des masters de la Faculté des Lettres pour l'année 2023-2024, consultables dans leur

et, de manière constante et transversale

- Développer son esprit critique, son attitude scientifique et sa culture générale

Insertion professionnelle

Le parcours *Professorat des écoles – Lettres et langues* est une formation orientée vers la préparation et la réussite du CRPE, concours de recrutement des enseignant-es du premier degré. La réussite de ce concours conditionne l'accès au master des Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF – 1^{er} degré). Le métier de professeur-e d'école est donc le principal débouché professionnel de cette formation.

Métiers visés

Le métier de professeur-e d'école est le premier visé par cette formation.

Cependant, les étudiant-es qui ont suivi ce parcours sont titulaires d'une licence mention Sciences du langage. À ce titre, et moyennant une formation complémentaire en licence professionnelle, en master ou en doctorat, d'autres opportunités leur sont ouvertes :

- Enseignement supérieur et recherche
- Fonction publique d'État
- Métiers de la communication (chargé de communication ou de relations publiques, attaché de presse, organisateur d'évènements)
- Métiers de la documentation (documentaliste, chargé de veille, bibliothécaire, animateur multimédia en médiathèque)

Par ailleurs, de nombreux concours de la fonction publique territoriale sont accessibles avec le grade de licence.

Les + de la formation

Le parcours *Professorat des écoles – Lettres et langues* associe quatre domaines de formation : celui des lettres modernes (sciences des textes et sciences du langage), celui des langues étrangères ou régionales (allemand, anglais, dialectologie alsacienne), celui des disciplines scolaires (mathématiques, histoire-géographie, etc.) et enfin celui de l'approche professionnelle (stages, méthodes d'enseignement, etc.).

Il se déroule sur trois années, soit 6 semestres. Les enseignements sont donnés en majorité sous forme de travaux dirigés, sauf pour quelques cours magistraux partagés avec d'autres formations. La formation complète octroie 180 crédits (ECTS) et permet une poursuite d'étude en master. Le volume horaire est d'environ 310 heures par semestre, soit environ 26 heures d'enseignement hebdomadaires, hors travail personnel.

Chaque semestre est structuré en quatre grandes unités d'enseignement, constituant les principaux blocs du parcours de formation : Linguistique et littérature françaises ; Langues vivantes en contexte régional ; Disciplines scolaires ; Méthodologie et professionnalisation. Cette dernière unité inclut un stage en milieu scolaire, pendant lequel les étudiant-es sont amenés à observer et intervenir en classe.

Il s'agit donc d'une formation complète et variée, qui a vocation à préparer aux différents aspects disciplinaires et professionnels du métier de professeur-e d'école.

Critères de recrutement

Les candidatures à la licence mention Sciences du langage parcours *Professorat des écoles – Lettres et langues* se font via la plateforme Parcoursup. Tous les baccalauréats (général, technologiques, professionnels) sont acceptés, de même que le DAEU. Le classement des dossiers est réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe tel qu'il se traduit dans la « fiche Avenir ». Une trentaine d'étudiant-es sont admis-es en première année à chaque rentrée.

Candidater

Pour consulter les modalités de candidature, consultez [la page dédiée](#) sur le site de l'Université de Strasbourg.

Prérequis obligatoires

L'accès à la formation ne requiert aucun prérequis obligatoire. En revanche, un certain nombre d'aptitudes sont fortement recommandées (voir ci-dessous).

Prérequis recommandés

totalité [sur cette page](#), détaillent les aménagements possibles dans le cadre du Régime spécial d'études (RSE) et les démarches nécessaires pour en bénéficier :

“Dans [le contrat pédagogique], parmi d'autres clauses, le RSE adopté par l'Université (<https://unistra.fr/rse>) vise à permettre de proposer des accompagnements en fonction des besoins particuliers de l'étudiant-e. Dans le cadre de la mise en œuvre de ce régime, la formation propose les aménagements suivants :

– Aménagement des horaires d'enseignement : l'étudiant-e bénéficie d'un choix facilité pour des groupes de TD compatibles avec ses contraintes

– Dispense d'assiduité et dispense de contrôle continu : l'étudiant-e bénéficie d'une dispense de présence aux enseignements et aux épreuves sans convocation, dans les conditions fixées aux rubriques Assiduité (pour la dispense d'assiduité) et Absence aux épreuves (pour la dispense de contrôle continu)

– Attribution d'un régime long d'études : l'étudiant-e bénéficie d'un étalement des études sur plusieurs années avec une dispense des limitations du nombre d'inscriptions

– Régime spécifique de conservation des notes : l'étudiant-e bénéficie de la conservation des notes au niveau de matières spécifiées, si le contrat pédagogique le prévoit

L'étudiant qui souhaite bénéficier d'un régime spécial d'études dans son contrat pédagogique dépose sa demande par formulaire, avec les pièces justificatives pertinentes, auprès de son service de scolarité. Cette demande est déposée au plus deux semaines après le début des cours du semestre concerné, ou dans les meilleurs délais après la survenance du fait pouvant justifier ce régime d'études. Au delà de quatre semaines après le début des cours du semestre concerné, les aménagements concernant les modalités d'examen que permettrait la formation ne sont plus possibles pour le semestre en cours.

En cas de refus d'octroi de régime spécial d'études, l'étudiant peut contester cette décision par une demande écrite et motivée déposée auprès de la Direction des études et de la scolarité.

Le contrat pédagogique peut être pluriannuel. Ses prévisions sont réexaminées, et éventuellement adaptées, en fonction de l'évolution de la situation de l'étudiant-e et de la formation.”

Droits de scolarité

Pour consulter les droits de scolarité, [consultez la page dédiée](#) sur le site de l'Université de Strasbourg.

Contacts

Responsable(s) de parcours

- [Jean-Paul Meyer](#)
- [Pascale Erhart](#)

Autres contacts

Scolarité : [formulaire de contact](#)

Les qualités suivantes sont attendues des candidat-es à la formation de professeur-e d'école, spécialité Lettres et langues

► Faire preuve de curiosité intellectuelle, plus particulièrement sur le fonctionnement de la langue et son rôle dans la société

La formation apporte des méthodes et outils permettant de décrire et expliquer le fonctionnement du langage et des langues selon différentes perspectives : les propriétés, l'origine, l'évolution, la comparaison, les usages, les modalités d'acquisition et d'enseignement, etc.

► Disposer d'un très bon niveau en français, propre à développer un raisonnement adapté à la situation

La formation exige des capacités rédactionnelles solides et une bonne expression orale en français. On attend des candidat-es la capacité à argumenter de manière étayée et structurée.

► Être intéressé-e par la démarche didactique

La formation initie les étudiant-es aux principaux phénomènes à l'œuvre dans la classe : relation didactique, transposition des savoirs, protocole d'apprentissage, démarche cognitive, etc. L'intérêt pour ces notions et leur mise en pratique est indispensable.

► Disposer d'une bonne culture générale et savoir s'ouvrir aux autres et au monde

L'intérêt pour les disciplines et pour leur enseignement s'accompagne d'une volonté permanente d'actualiser ses connaissances et de les mettre à disposition dans une attitude altruiste et bienveillante.

► Être capable de travailler de façon autonome et organisée, seul-e ou en groupe

Le parcours *Professorat des écoles – Lettres et langues* se caractérise par son aspect à la fois pluridisciplinaire et professionnalisant. Il est donc essentiel que les candidat-es aient l'habitude de maîtriser l'organisation de leur temps, sachent concevoir et agir en autonomie, et soient efficaces aussi bien dans l'initiative personnelle que dans le travail en équipe.

Stage

Stage en France

Durée du stage : Stage en école maternelle ou élémentaire, de une à deux semaines par semestre (30 à 60 heures)

Période du stage : Variable en fonction du calendrier scolaire

Présentation et organisation de l'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique est constituée d'enseignant-es et d'enseignant-es-chercheur-es expert-es dans leur discipline universitaire ou scolaire de spécialité.

Ces personnes sont en poste à la faculté des Lettres (institut de Sciences du langage, institut de littérature, institut de Littérature comparée), ou à la faculté des Langues (département d'études allemandes, département de dialectologie alsacienne et mosellane) ou encore à l'INSPÉ.

La coordination des enseignements est assurée par Jean-Paul Meyer, maître de conférences en sciences du langage, avec la collaboration de Pascale Erhart, maîtresse de conférences en sociolinguistique et dialectologie alsacienne/mosellane.

Programme des enseignements

Professorat des écoles - lettres et langues

Licence 1 (L1) - Sciences du langage - Professorat des écoles - lettres et langues

S1 - Professorat des écoles - lettres et langues				
	CM	TD	TP	CI
S1 UE1 - Linguistique et littérature françaises 9 ECTS	-	-	-	-
Classe de mots et fonctions syntaxiques 1	-	-	-	36h
Introduction aux sciences du langage	12h	-	-	-
Des sons à l'écriture 1	-	-	-	24h
Littérature française ou comparée	-	-	-	24h
S1 UE2 - Langues en contexte régional 9 ECTS	-	-	-	-
Introduction aux aires linguistiques et culturelles germaniques	24h	-	-	-
Approche sociolinguistique de la situation alsacienne	-	24h	-	-
LV2 au choix (continué ou nouvelle)	-	-	-	-
S1 UE2 - liste à choix LV1 Allemand - choisir 1 parmi 6				
Expression écrite et orale (A2-B1)	-	24h	-	-
Écrire en allemand : écriture pratique et créative	-	24h	-	-
Musique populaire en Allemagne	-	24h	-	-
Littérature contemporaine	-	24h	-	-
Révision de la grammaire allemande	-	24h	-	-
Wien um 1900	-	24h	-	-
S1 UE3 - Disciplines scolaires 9 ECTS	-	-	-	-
Mathématiques	20h	20h	-	-
EPS	10h	12h	-	-
Histoire, géographie et EMC	20h	12h	-	-
S1 UE4 - Méthodologie et professionnalisation 3 ECTS	-	-	-	-
Méthodologie universitaire S1	6h	-	-	-
Projet professionnel et stage	2h	18h	-	-

S2 - Professorat des écoles - lettres et langues				
	CM	TD	TP	CI
S2 UE1 - Linguistique et littérature françaises 9 ECTS	-	-	-	-
Classe de mots et fonctions syntaxiques 2	-	-	-	36h
Phonologie et conscience phonologique	-	-	-	18h
Des sons à l'écriture 2	-	-	-	18h

	CM	TD	TP	CI
Littérature française ou comparée	-	-	-	24h
S2 UE2 - Langues en contexte régional 9 ECTS	-	-	-	-
Introduction aux aires linguistiques et culturelles germaniques	24h	-	-	-
Dialectologie contrastive : allemand standard - dialectes alsaciens et mosellans	-	24h	-	-
LV2 au choix (continuée ou nouvelle)	-	-	-	-
S2 UE2 - liste à choix LV1 Allemand - choisir 1 parmi 6				
Pratique du théâtre en allemand	-	24h	-	-
Expression écrite et orale (B1-B2)	-	24h	-	-
L'Autriche culinaire	-	24h	-	-
Land und Leute : géographie & tradition en Autriche et en Suisse	-	24h	-	-
Vivre et étudier dans un pays de langue allemande	-	24h	-	-
Initiation à la pratique de la traduction : outils & techniques	-	24h	-	-
S2 UE3 - Disciplines scolaires 9 ECTS	-	-	-	-
Mathématiques	20h	20h	-	-
Sciences et technologies	20h	12h	-	-
Arts	20h	12h	-	-
S2 UE4 - Méthodologie et professionnalisation 3 ECTS	-	-	-	-
Méthodologie universitaire (écrit+ entraînement)	-	6h	-	-
écrit+	-	-	-	-
Projet professionnel et stage (PE)	2h	18h	-	-

Licence 2 (L2) - Sciences du langage - Professorat des écoles - lettres et langues

S3 - Professorat des écoles - lettres et langues				
	CM	TD	TP	CI
S3 UE1 - Linguistique et littérature françaises 9 ECTS	-	-	-	-
Morphologie lexicale et grammaticale	-	-	-	24h
Sémantique, lexicologie et lexicographie	-	-	-	24h
Sociolinguistique	-	-	-	12h
Acquisition du langage	-	-	-	12h
Littérature de jeunesse 1	-	-	-	24h
S3 UE2 - Langues en contexte régional 9 ECTS	-	-	-	-
Enseignement bilingue dans l'enseignement primaire	-	24h	-	-
Littérature de jeunesse (allemand)	-	24h	-	-
LV2 au choix (continuée ou nouvelle)	-	-	-	-

	CM	TD	TP	CI
S3 UE2 - liste à choix LV1 Allemand - choisir 1 parmi 6				
Expression écrite et orale (A2-B1)	-	24h	-	-
Écrire en allemand : écriture pratique et créative	-	24h	-	-
Musique populaire en Allemagne	-	24h	-	-
Littérature contemporaine	-	24h	-	-
Révision de la grammaire allemande	-	24h	-	-
Wien um 1900	-	24h	-	-
S3 UE3 - Disciplines scolaires	9 ECTS	-	-	-
Mathématiques 3	-	36h	-	-
Arts 2	-	24h	-	-
Sciences et technologie 2	-	36h	-	-
S3 UE4 - Méthodologie et professionnalisation	3 ECTS	-	-	-
Méthodologie universitaire (Pix)	-	6h	-	-
Projet professionnel	2h	18h	-	-
Stage (trois semaines sur l'année) 1	-	-	-	-

S4 - Professorat des écoles - lettres et langues				
	CM	TD	TP	CI
S4 UE1 - Linguistique et littérature françaises				
	9 ECTS	-	-	-
Phrase simple, phrase complexe	-	-	-	30h
Initiation à la pragmatique	-	-	-	18h
Représentations de la langue: linguistique populaire	-	-	-	6h
Hétérogénéité linguistique en classe: apport de la typologie	-	-	-	18h
Littérature de jeunesse 2	-	-	-	24h
S4 UE2 - Langues en contexte régional	9 ECTS	-	-	-
Enseignement bilingue dans l'enseignement primaire	-	24h	-	-
Littérature de jeunesse (allemand)	-	24h	-	-
LV2 au choix (continué ou nouvelle)	-	-	-	-
S4 UE2 - liste à choix LV1 Allemand - choisir 1 parmi 6				
Pratique du théâtre en allemand	-	24h	-	-
Expression écrite et orale (B1-B2)	-	24h	-	-
L'Autriche culinaire	-	24h	-	-
Land und Leute : géographie & tradition en Autriche et en Suisse	-	24h	-	-
Vivre et étudier dans un pays de langue allemande	-	24h	-	-
Initiation à la pratique de la traduction : outils & techniques	-	24h	-	-
S4 UE3 - Disciplines scolaires	9 ECTS	-	-	-

	CM	TD	TP	CI
Mathématiques 4	-	36h	-	-
EPS 2	-	24h	-	-
Histoire, géographie et EMC 2	-	36h	-	-
S4 UE4 - Méthodologie et professionnalisation	3 ECTS	-	-	-
Méthodologie universitaire (écrit+ certification)	-	6h	-	-
Projet professionnel	2h	18h	-	-
Stage (trois semaines sur l'année) 2	-	-	-	-